



Inauguration de la Résidence "Les Arcs" 20 logements locatifs et 25 logements en accession

Jeudi 23 mars 2017 à 16 h
57 Rue de la Matauderie, Saint-Benoît



Communi qué de presse

La Résidence "Les Arcs", une belle opération de construction de 45 logements

Dominique CLÉMENT, Maire de Saint-Benoît et Vice-Président de Grand Poitiers, Henry COLIN, Président d'Habitat de la Vienne, Pascal AVELINE, Directeur général d'Habitat de la Vienne, Amaury VALLE, Directeur général adjoint Immobilier résidentiel de Nexity Promotion Val de Loire, en présence de nombreux élus et partenaires, ont symboliquement, ce jeudi 23 mars 2017 à 16 h, inauguré le nouveau programme immobilier de la Résidence Les Arcs, situé au 57 rue de la Matauderie à Saint-Benoît.

Une urbanisation réussie dans le temps et dans l'espace

Le programme immobilier de la Résidence Les Arcs réalisé par le Groupe NEXITY et HABITAT DE LA VIENNE a fait l'objet d'une concertation avec les élus responsables de l'urbanisme de Saint-Benoît. La ville de Saint-Benoît continue à développer son plan d'urbanisation dans le temps et dans l'espace. Parmi les préoccupations liées à cette urbanisation réussie : les logements adaptés aux nouvelles économies d'énergies, à l'accessibilité, à la sécurité, au plan de circulation, à l'assainissement, sont des prérogatives tangibles et impératives.

La Ville continue à conjuguer « mixité sociale et cadre de vie »



Le bel ensemble immobilier de la Rue de la Matauderie permettra d'attirer de nouvelles familles.

- Un bâtiment location, LE VIADUC comprenant 20 logements locatifs (Habitat de la Vienne)
- Un bâtiment accession, L'AQUEDUC comprenant 25 logements à la vente (Accession Nexity)

Le projet NEXITY correspond au souhait attendu par la Municipalité visant à promouvoir la mixité de l'habitat avec toujours 30 % de logements sociaux en développant un partenariat dans les nouveaux projets immobiliers.

La Ville s'efforce d'initier de nouvelles opérations de logements locatifs soit avec des promoteurs en incorporant des logements sociaux dans des programmes privés, soit avec des organismes HLM. Ce qui est le cas avec ce nouveau programme immobilier.

Par ailleurs, il s'intègre, comme les précédents programmes immobiliers, parfaitement dans l'environnement existant. La conception des logements allie esthétique d'une architecture innovante et performance énergétique tout en préservant une qualité du cadre de vie.



Le programme est conforme à la nouvelle réglementation thermique 2012 (RT 2012)

Saint-Benoit continue à soutenir la construction de nouveaux logements sociaux

La ville de Saint-Benoit, confirme une hausse de ses logements sociaux, elle comptait 9 % logements sociaux, il y a près de 10 ans. La Municipalité souhaite marquer une priorité pour la mixité sociale dans les nouveaux programmes de construction. Après la livraison de 24 logements sociaux, confiés à EKIDOM*, à la VALLÉE MOUTON en 2016, Saint-Benoit continue de se rapprocher du taux des 20 % de logements sociaux imposé par la loi SRU, actuellement près de 14 %, grâce à ces 20 nouveaux logements HABITAT DE LA VIENNE.

EKIDOM : Depuis le 1er janvier 2017, la fusion de Logiparc et Sipéa, deux bailleurs sociaux, a donné naissance à Ekidom. Cette nouvelle structure gère 12 000 logements sociaux au sein du Grand Poitiers.*

Convention avec HABITAT DE LA VIENNE sur le programme immobilier

La ville a attribué une subvention à HABITAT DE LA VIENNE pour l'aider au financement de la construction de 20 logements sociaux au programme de la Résidence « Les Arcs », Rue de la Matauderie. La ville de Saint-Benoit participe dans ce programme à hauteur de 12 000 €, c'est une partie du montant qu'elle doit verser en indemnité annuelle, depuis la loi SRU.

Participation financière de Saint-Benoit au programme immobilier

La ville participe financièrement à hauteur d'une aide globale de 54 200 € sur le programme NEXITY Rue de La Matauderie, définie comme suit :

La ville a accordé une subvention de 12 000 € pour aider au financement de l'acquisition du foncier et soutien le programme en participant à hauteur de 28 760 € plus 13 440 € en aide à la pierre. Cette opération immobilière permet d'attirer de nouveaux habitants à l'Ermitage.

Le plan commercial a été lancé le 13 juin 2014. Les travaux ont débuté en juin 2015.

Aujourd'hui, c'est un bel ensemble immobilier ne dépassant pas 2 étages qui est bâti avec des aménagements, voies privatives, parkings, jardins et espaces verts, local vélos.

La Résidence « Les Arcs » bénéficie d'une excellente localisation avec toutes les commodités à proximité puisqu'elle est située dans le secteur de l'Ermitage, un quartier paisible, agréable et très facile d'accès aux portes de Poitiers.